

II

LE MINISTRE DU CANADA À WASHINGTON
AU SECRÉTAIRE D'ÉTAT DES ETATS-UNIS

LÉGATION DU CANADA

WASHINGTON, le 20 mai 1942.

No 331

EXCELLENCE,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note en date du 24 avril 1942 relative aux pourparlers sur le Blé qui viennent d'avoir lieu à Washington, et de vous marquer l'approbation par mon Gouvernement du Mémoire d'Accord suivi d'un Projet de Convention et de l'interprétation qu'en donne le Procès-Verbal de la séance de clôture de la Conférence du Blé à Washington.

Mon Gouvernement considérera que le Mémoire d'Accord est en vigueur à dater de l'avis que les autres Gouvernements ont signifié leur approbation.

Veuillez agréer, Excellence, les assurances réitérées de ma très haute considération.

LEIGHTON McCARTHY.

III

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT DES ETATS-UNIS
AU MINISTRE DU CANADA À WASHINGTON

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

WASHINGTON, le 27 juin 1942.

EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de votre Gouvernement que le Mémoire d'Accord, suivi d'un Projet de Convention, et le Procès-Verbal de la séance de clôture de la Conférence du Blé de Washington, mentionnés dans ma Note du 24 avril 1942 ainsi que dans votre accusé de réception du 20 mai 1942, ont été approuvés par les Gouvernements de l'Argentine, de l'Australie, du Canada, du Royaume-Uni et des Etats-Unis, et que les clauses du Mémoire d'Accord sont réputées prendre effet à dater de la présente notification.

Je prie Votre Excellence d'agréer les assurances renouvelées de ma très haute considération.

CORDELL HULL.